



## - V.5 - LES « CHARS »

(ST, SV)

### LES VÉHICULES

#### CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Les véhicules des quatre tombes féminines BLH 114, 196, BFT 150 et 211 sont des biges, chars à deux roues menés par deux chevaux, comme l'atteste au moins le harnachement complet de BLH 114 et 196.

Les matériaux utilisés pour les chars sont, pour l'essentiel, de nature organique : bois surtout mais aussi cuir et éventuellement vannerie et cordage végétal. Tous les restes de bois déterminés indiquent l'usage privilégié du frêne élevé pour les jantes, les moyeux, les rais, les fusées, l'essieu ou le châssis de la caisse (*cf.* chap. V.6). L'absence de détermination exhaustive n'exclut toutefois pas l'emploi d'autres essences comme l'orme, le chêne, l'érable et certains fruitiers reconnus par ailleurs sur des chars hallstattiens ou laténiens. L'utilisation du métal, en particulier du fer, est réservée à certains éléments soumis à des contraintes mécaniques fortes : bandages de roues, fixation de jantes, cerclages de moyeux, clavettes et pièces de fixation ou de suspension sur l'essieu ou la caisse. Le cas échéant, des ajouts ont été effectués en vue de réparation ponctuelle : clous et agrafes en fer et plaques de renfort, l'une en fer sur un rai et l'autre en bronze sur un moyeu. Ces renforts et l'usure prononcée et fréquente des pièces d'origine indiquent un usage prolongé et répété. La fabrication de ces chars au seul usage funéraire est donc à exclure. L'usage du métal est réduit au strict minimum nécessaire au maintien de leur structure. Aucune pièce n'a de fonction décorative en soi ni ne présente une ornementation. L'examen des vestiges matériels suggère donc qu'il s'agit de véhicules utilitaires dont une éventuelle fonction cérémonielle ou d'apparat n'apparaît pas clairement. Leur contexte de découverte suscite toutefois des interrogations quant à leur nature exacte : ils proviennent exclusivement de tombes féminines, d'une part, et d'autre part, se trouvent dans des tombes mises en place à peu près au même moment.

### LES ROUES

#### Les bandages

D'après les cerclages en fer des jantes, les roues ont un diamètre compris entre 90 et 106 cm (fig. 264). Ces bandages semblent faits d'une à plusieurs lames soudées en biseau. Leur largeur comprise entre 2,4 et 3,2 cm est assez constante, mais leur section est différente. Celles de BLH 114 et BLH 196 sont cintrées, à face externe convexe et face interne concave et rebords amincis ; la première est plus fine que l'autre. Celle de BFT 150 est rectangulaire avec une surface de roulement plate. Dans les trois cas, quatre petits clous de section rectangulaire et d'une longueur de 4,7 à 5,3 cm servent à la fixation du bandage sur la jante. On retrouve là les données qui caractérisent la plupart des roues des chars de La Tène ancienne. La moyenne de leur diamètre est estimée à environ 95 cm.

Les bandages à section en D comme dans BLH 196 sont le type le plus fréquent en Champagne et dans l'Ardenne Belge à La Tène A récente : Somme-Tourbe "La Gorge Meillet" ; Écurey-sur-Cooles, tombes 12 et 13 ; Prunay "Les Marquises", tombe au casque ; Léglise, tombe IV/1 ; Hamipré-Offaing, tombe 1 ; Witry-Rolet, entre autres (VERGER 1994, p. 507 et fig. 90, 92, 141 et 200 ; VAN ENDERT 1987, pl. 112-122 ; CAHEN-DELHAYE & HURT 1985, fig. 6).

Les bandages à section en D fins de BLH 114 sont plus rares. Ce type se retrouve toutefois dans une autre tombe à char de l'Aisne dont on ne peut préciser la provenance exacte, à cause de mélanges de mobiliers qui se sont produits anciennement au musée de Saint-Germain-en-Laye (VERGER 1994, p. 507-508 et fig. 4). Ils sont relativement étroits (2,8 cm de largeur maximale). Ils sont pour cela exactement semblables à ceux d'un véhicule, sans doute à quatre roues, de Wargemoulin dans la Marne (VERGER 1994, fig. 227). Les pièces de ce char constituent une série très importante, malheureusement sans contexte précis et de datation incertaine. Ils sont plus étroits que ceux de l'autre ensemble de l'Aisne (3,5 cm) et des sépultures à char plus récentes, qui sont également fins, mais présentent un bord vertical (VERGER 1994 : 508 et pl. 86).

	BLH 114	BLH 196	BFT 150
<b>Bandages</b>	 ø 99 cm section cintrée fine	 ø 90 cm section cintrée épaisse	 ø 106 cm section plate
<b>Fixation jante</b>	clou 	agrafe large et plate 	agrafe étroite en D 
<b>Rayons</b>		plaque de réparation 	clou ? 
<b>Moyeu</b>	agrafes 	agrafes 	
		2 frettes + réparation (AlCu) 	
<b>Fusée</b>		clavette + frette de disque 	
<b>Restitution</b>			

Fig. 264 - Comparaison des roues des tombes à char.

Les bandages des roues de la tombe 150, à section rectangulaire et munis de quatre clous sans tête à section rectangulaire, appartiennent à une série bien représentée en Champagne (VERGER 1994, p. 506-507, fig. 106, 162, 241 et 251). Des exemplaires comparables proviennent de la tombe à char du "Malinet" à Saint-Jean-sur-Tourbe (Marne), bien datée de La Tène A récente, et de celle du "Ban de Chantereine" à Jonchery-sur-Suippe (Marne) pour laquelle un examen critique du mobilier conservé permet de proposer une datation à La Tène A récente ou B1 ancienne. Plusieurs exemplaires sans provenance connue appartenant à cinq véhicules différents sont par ailleurs conservés au musée de Saint-Germain-en-Laye. Ce type de bandage est également attesté à la même époque dans les tombes à char de l'Ardenne belge : Léglise, tombe III et Hamipré-Offaïng, tombe 2 (VAN ENDERT 1987, pl. 109 et 125). Il semble apparaître plus tôt sur les chars à deux roues des régions du Rhin moyen, comme à Theley (HAFFNER 1976, pl. 11), dès La Tène A ancienne, et à Bouranton dans l'Aube (VERBRUGGHE & VILLES 1995), sur un véhicule de typologie rhénane du tout début du second âge du Fer.

#### Les jantes et les agrafes

Les traces continues du fil du bois sur la face interne des bandages et la présence d'un seul élément de fixation supposent l'emploi d'une technique maintenant largement reconnue dans le domaine celtique pour la fabrication des jantes. Elles seraient faites d'une seule pièce, ici en frêne, cintrée à l'étuve et raccordée en sifflet. La fixation du raccord est assurée par une pièce métallique, un clou dans BLH 114 et une agrafe de jante dans BLH 196 et BFT 150 retrouvés au contact du bandage. D'après la forme des agrafes, on suppose que la section des jantes est ovale, d'une hauteur d'au moins 7 cm et d'une largeur maximale d'environ 4,5 cm. Elle s'amincirait au niveau du bandage.

Concernant les clous de fixation dans BLH 114, même si ce système ne connaît pas de corrélation directe, on peut simplement noter qu'ici, il est associé aux roues à bandage large et fin, qui annoncent les modèles plus récents de la fin de La Tène ancienne. Or, sur ces derniers, les agrafes et les clous de jante ont disparu. Les roues de la tombe 114 pourraient donc illustrer un modèle technique annonçant celui de La Tène B1 récente et B2.

Les agrafes de jante sont de formes différentes. Dans BLH 196, elles appartiennent à un type, à partie centrale large, à extrémités circulaires et à petits clous sans tête. Ce modèle apparaît dès La Tène A ancienne dans les tombes à char de Pernant et Chassemy (VERGER 1994, fig. 51 et 128). Il subsiste à La Tène A récente à Arcy-Sainte-Restitue par exemple (VERGER 1994, fig. 4), et dans la tombe 1 d'Hamipré-Offaïng, dans l'Ardenne belge (VAN ENDERT 1987, pl.

122). Dans BFT 150, elles sont formées d'un ruban étroit à section en D et de deux extrémités circulaires munies de clous à grosse tête bombée. Elles se rattachent à une série bien caractéristique de La Tène A récente et B1 ancienne. En Champagne, des exemplaires semblables proviennent d'ensembles bien datés de cette phase : Écury-sur-Coole, tombe 12 ; Livry-Louvercy ; Somme-Tourbe "La Gorge-Meillet" (VERGER 1994, fig. 90, 115 et 207).

#### Les rais

Le seul témoignage des rais est fourni à Bucy-Le-Long par une pièce de réparation sur la roue droite de BLH 196. Elle indique que leur section devait être de forme ovale (4 cm / 2,5 cm). Cette forme est semblable à celle des rayons de la roue entièrement conservée du site de La Tène. Le nombre de rayons par roues n'est pas connu. Les chars du Hallstatt final en ont généralement dix par roue à Hochdorf et Vix par exemple (EGG & FRANCE-LANORD 1987, fig. 6 et Farbtafel VII), de même que les exemplaires suisses de La Tène moyenne (DRACK 1989, p. 39, fig. 6 à 8). L'empreinte conservée d'un des véhicules de Garton Slack indique la présence de roues à douze rayons (STEAD 1984, fig. 1). Sur les roues de Kärlich (tombe 4) et Bescheid, ils seraient de 7 à 8 (HAFFNER 1983, p. 246).

#### Les moyeux

La forme exacte des moyeux est inconnue. Seuls ceux de BLH 196 présentent deux frettes en fer et une pièce de réparation en bronze qui permettent de préciser quelques unes de leurs dimensions (fig. 264). Les frettes sont deux cerclages, en tôle de fer, faits d'une seule pièce soudée en biseau et de section hémisphérique. Leur largeur est de 3,6 cm. Le diamètre du bois cerclé, est d'environ 16 cm. Elles étaient disposées de part et d'autre de l'axe de la roue, sur les ailes du moyeu, à 28 cm de distance (cf. entraxe). La pièce de réparation est située vers l'intérieur du moyeu de la roue gauche. L'obliquité des clous indique sa fixation sur une pièce de bois à profil incliné. Le moyeu tourné devait donc avoir un profil sinueux, voire mouluré.

Ces frettes se rattachent à un type qui apparaît probablement à La Tène A récente. Il est relativement rare en Champagne. Il est attesté sur un des chars de Cuperly (VERGER 1994, fig. 84). On le connaît aussi dans l'Ardenne belge à Hamipré-Offaïng, tombe 2 (VAN ENDERT 1987, pl. 125), au Luxembourg à Grosbous-Vichten (METZLER 1986, fig. 5), dans des ensembles datés de La Tène A récente ou B1 ancienne par la typologie des pièces de char. Il est encore attesté à La Tène B1 récente et B2 dans les tombes à char de Condé-sur-Marne en Champagne (VERGER 1994, fig. 75) et de Toarla en Roumanie (HOREDIT 1941-1944, p. 191, fig. 2). Toutefois, les exemplaires de la première tombe sont en bronze et ceux de la deuxième en fer à revêtement de bronze.

Dans les tombes BLH 114 et 196, des agrafes à deux pointes sont aussi clairement associées aux moyeux. Deux hypothèses sont avancées pour expliquer leur fonction. Leur nombre variable par roue, de 2 à 5, et leur situation d'un côté ou de l'autre du moyeu pourrait s'expliquer par le besoin de réparer ou de consolider ces pièces monoblocs sujettes à la fissuration. Un tel emploi tendrait à éclairer la présence d'une autre agrafe à l'avant de la plate-forme du véhicule de BLH 196. On a supposé, par ailleurs, que les agrafes pourraient faire partie d'un système de graissage du moyeu par la fixation d'une rondelle de frottement en cuir graissé sur les côtés du moyeu. À Bucy-le-Long, peu d'arguments appuient cette dernière hypothèse.

Ce type d'agrafe est bien attesté dans les tombes à char champenoises de La Tène A et B1 ancienne. Les exemplaires les plus anciens proviennent du char de typologie rhénane de Bouranton, à La Tène A ancienne. Ils semblent aussi faire partie du système de frottement des moyeux sur les rondelles qui précèdent la clavette. Les agrafes à deux pointes sont surtout fréquentes sur les chars de La Tène A récente et B1 ancienne. On les a trouvées généralement sur les côtés de la caisse, près des roues à Livry-Louvercy, sans doute à Semide et Beine "Le Montéqueux", et à Kärlich (VERGER 1994, fig. 8 et 115; LAMBOT & VERGER 1995, p. 18, fig. 20; REST & RÖDER 1941, fig. 45) ou plutôt en avant de celles-ci comme à Bouy "Les Varilles", tombe de 1888, et à Saint-Jean-sur-Tourbe "Le Malinet" (VERGER 1994, fig. 27 et 162). Elles n'ont donc pas partout la même fonction.

**La stabilisation des roues**

Le système de fixation des roues aux fusées n'est connu que dans BLH 196 à travers une petite frette en fer, semblable à celles du moyeu, ainsi qu'une clavette en fer à tige recourbée en demi-cercle et tête discoïde (fig. 264 et 265). Leur position *in situ* montre que la clavette est fichée dans la fusée. Un lien organique devait la maintenir en guise de goupille. Il devait passer par le trou situé sous la tête et se boucler au bout de la tige courbe terminée par un bouton mouluré. La clavette est adossée à la petite frette, la tête discoïde se situant à hauteur du cerclage. Celui-ci, d'un diamètre de 11 cm pour une largeur de 1,6 à 1,9 cm, pourrait être une troisième frette à l'extrémité du moyeu, mais il est aussi plausible qu'il enserrait un disque de frottement en bois. L'ensemble peut être rapproché des disques de frottement du char de Bouranton, qui présentent une construction plus complexe et des pièces métalliques plus nombreuses. Le détail du fonctionnement des exemplaires de Bucy-le-Long n'est pas connu : étaient-ils munis d'une pièce qui permettaient de les bloquer contre la clavette, comme c'est le cas à Bouranton ou, de manière plus claire encore, sur les disques de frottement à revêtement métallique de Sillery et Somme-Tourbe "La Gorge Meillet" (JACOBSTHAL 1944, n° 158) ?

Les clavettes recourbées apparaissent en Champagne à La Tène A récente ou B1 ancienne (fig. 265). Les premières d'entre elles sont contemporaines des dernières clavettes droites. Il s'agit de celles de Jonchery-sur-Suippe et de Beine "Le Montéqueux" (VERGER 1994, fig. 8 et 107). Elles se distinguent des exemplaires de La Tène B1 récente et B2 par la forme de la partie supérieure, qui est annulaire, comme celle d'un exemplaire sans provenance connue qui est conservé au musée de Châlons-en-Champagne (VERGER 1994, fig. 252). Les exemplaires de BLH 196 ont un autre type de tête, qui se distingue lui aussi des larges plaques rectangulaires qui surmontent les clavettes courbes de la fin de La Tène ancienne et de La Tène moyenne. On peut rapprocher le petit disque des exemplaires présents de la petite plaque ovale, découpée en forme de paire de vessies de poissons, d'une clavette droite champenoise de provenance inconnue conservée au musée de Saint-Germain-en-Laye (VERGER 1994, fig. 237). Cet objet, qui est fixé sur une rondelle de frottement en fer, est datable de La Tène A récente. Les clavettes recourbées de Bucy-Le-Long pourraient donc se placer au tout début de la série des clavettes recourbées champenoises.

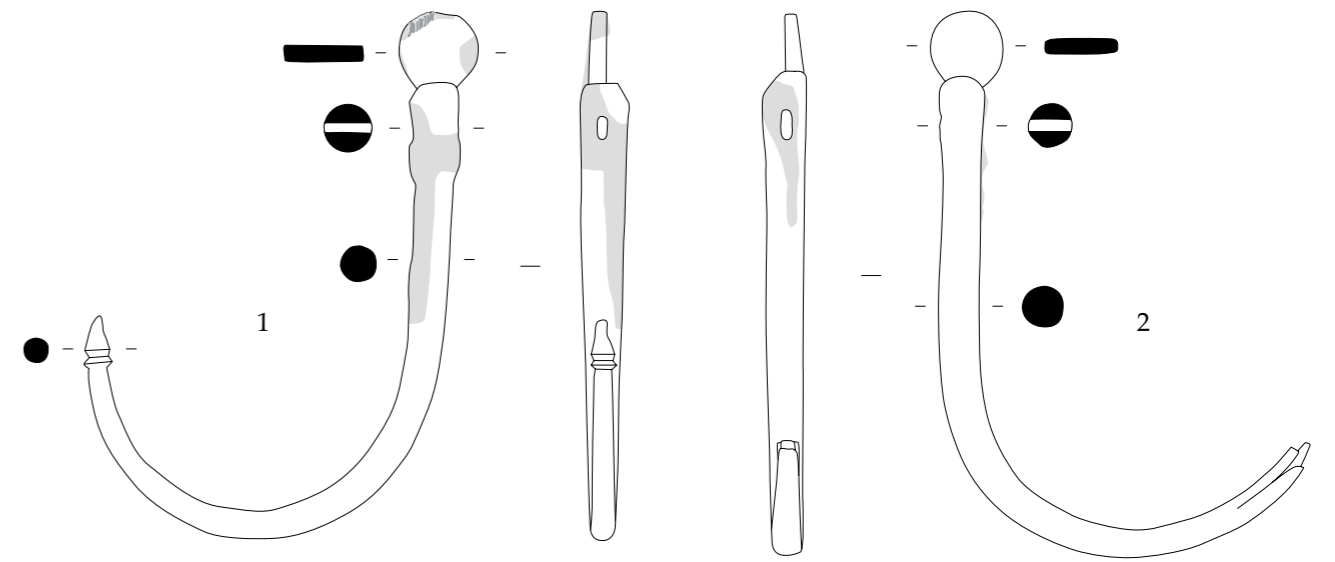
**LE CHÂSSIS**

L'entraxe des roues est sensiblement équivalent sur les trois chars. Il varie de 133 à 137 cm (fig. 266). Dans la tombe pillée BFT 211, cette mesure devait être proche car la distance entre le centre des fosses de roue est d'environ 140 cm. Il s'agit là d'une mesure compatible avec celles que l'on connaît par ailleurs pour les chars de La Tène ancienne et qui se situent entre 126 et 140 cm (VERGER 1994, p. 501-502).

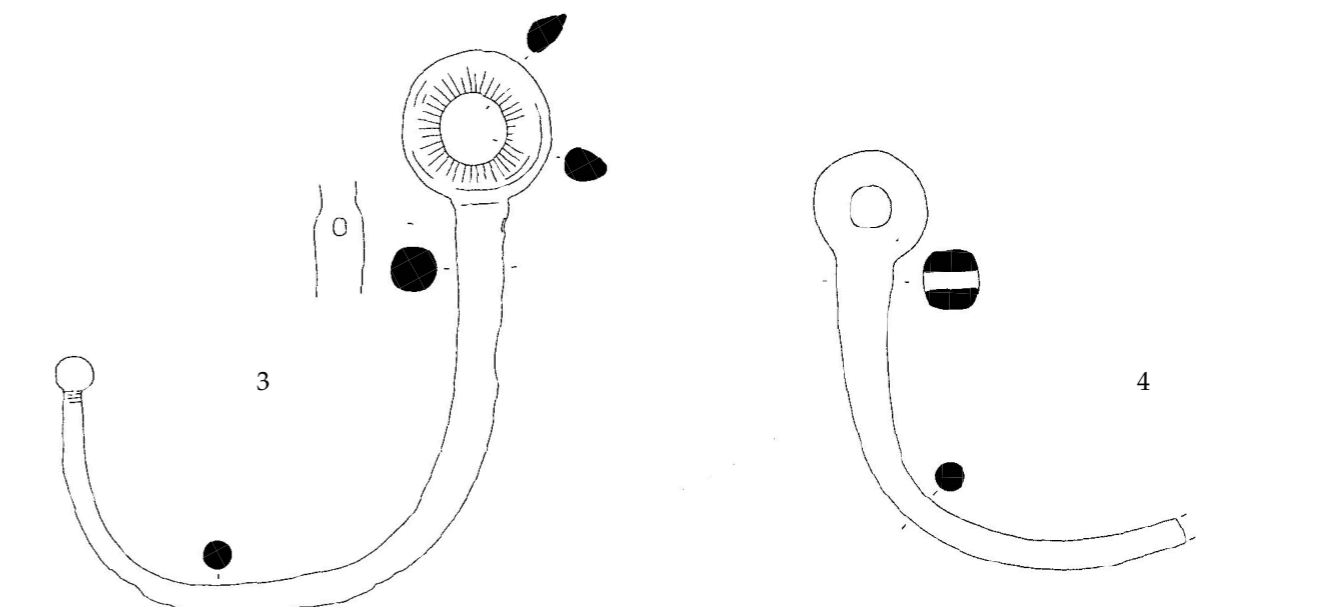
Dans les trois sépultures conservées, des pièces métalliques ont été découvertes à l'emplacement de l'essieu mais leur fixation sur cette pièce ou sur une autre, par exemple le châssis de la caisse, n'est pas clairement déterminée (fig. 266).

Dans BLH 114, deux tiges à œillet sont fixées sur une pièce en frêne probablement de section arrondie (6,5 cm d'épaisseur). Elles sont reliées à un autre élément en bois par un lien de cuir.

Ces pitons à œillet présentent la forme la plus courante de ce type d'objet. On en trouve de semblables dans l'ensemble du domaine laténien à partir de La Tène A récente. Plusieurs ensembles champenois de cette phase en contiennent, par exemple Jonchery-sur-Suippe et Somme-Tourbe "La Gorge Meillet" (VERGER 1994, fig. 107 et 207). Ils existent encore sur des véhicules de La Tène B2, comme celui de "La Wardelle" à Pontfaverger dans la Marne (DUPUIS 1940, fig. 2). Ils sont souvent munis de rondelles circulaires et portent des traces de fibres de bois qui indiquent qu'ils étaient fixés

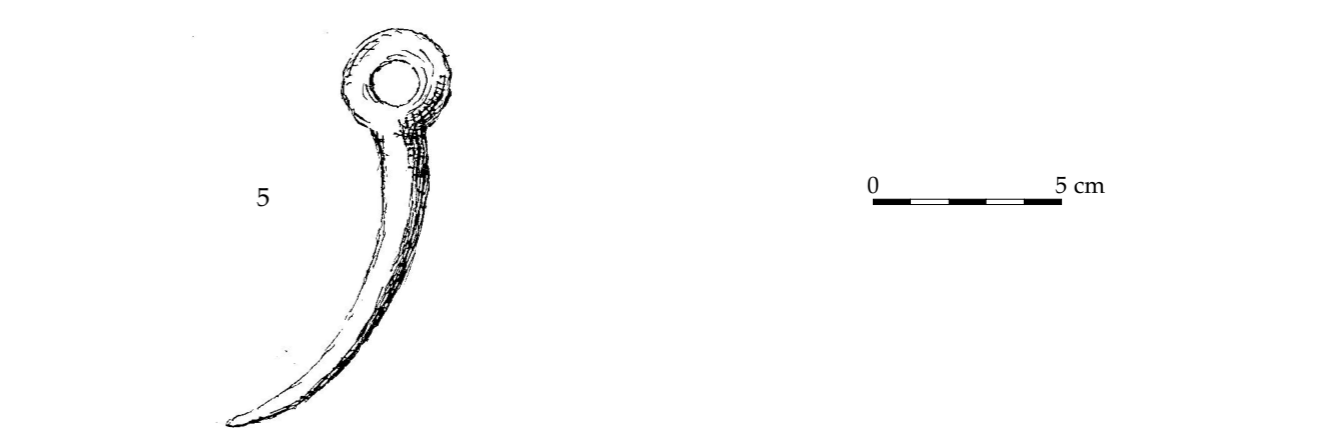


Bucy-le-Long "La Héronnière", sépulture 196



Jonchery-sur-Suippe "Le Ban Chantereine"

Musée Municipal de Châlons-sur-Marne, sans n°



Beine-Nauroy "Le Montéqueux", d'après Ch. Coyon

**Fig. 265** - Les clavettes recourbées à anneau. Éléments de comparaison.

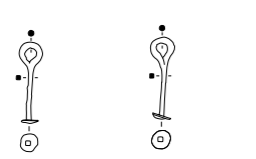
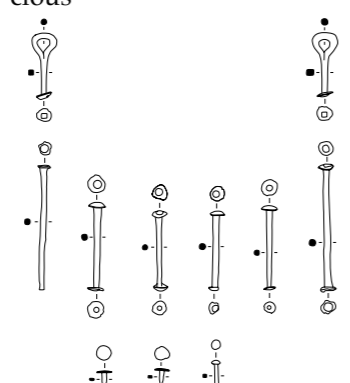
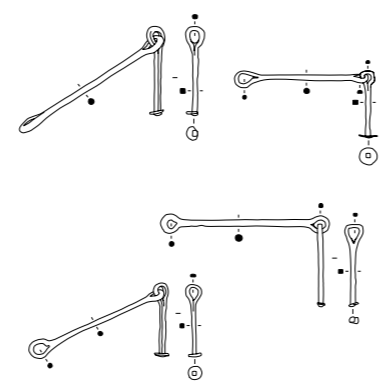
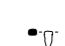
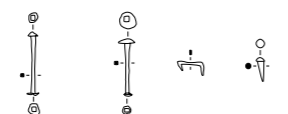
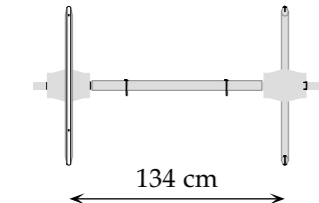
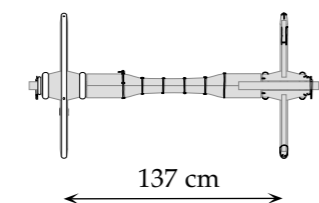
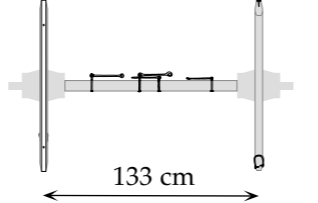
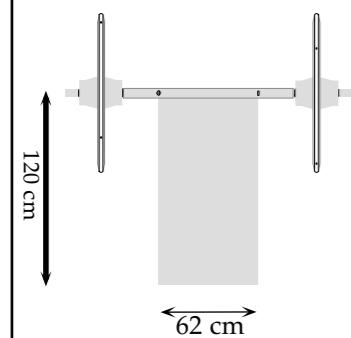
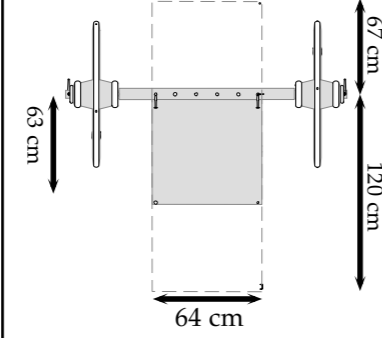
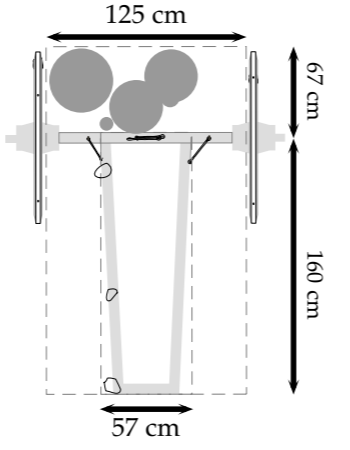

ST.	BLH 114	BLH 196	BFT 150
Fixation essieu / plate-forme	2 tiges à œillet 	2 tiges à œillet + 6 tiges droites + clous 	4 tiges à œillet articulées 
Plate-forme	clou 	2 tiges droites + agrafe + clou 	
Ecartement roues	 134 cm	 137 cm	 133 cm
Plate-forme	 120 cm 62 cm	 63 cm 67 cm 120 cm 64 cm	 125 cm 67 cm 160 cm 57 cm
Timon		clou 	

Fig. 266 - Comparaison des trains de roues et des plate-formes des tombes à char.

sur un support de forme grossièrement cylindrique. Le sens de l'œillet par rapport au cylindre peut varier : il peut être disposé longitudinalement, transversalement ou obliquement.

Dans BLH 196, six tiges droites rivetées, de longueur croissante du centre vers l'extérieur de l'essieu, semblent relier deux pièces de bois pleines ou ajourées et à profil en long droit ou cintré, sur une épaisseur variant de 9 à 14,8 cm. Deux tiges à œillet, du même type que dans la tombe précédente et appartenant à un élément supérieur (caisse), sont disposées à l'aplomb des grandes tiges extérieures. Elles relient deux pièces, l'une traversée par un piton, elle aurait une section arrondie de 4,4 cm d'épaisseur, et l'autre par un lien organique. S'ajoutent à l'ensemble trois petits clous de réparation.

Ces tiges rivetées ont une section uniforme et présentent des traces de bois dans la partie centrale. Elles se distinguent donc de la plupart des exemplaires champenois, qui sont renflés ou moulurés en leur centre, ne portent des traces de bois qu'aux extrémités et servaient à réunir deux pièces de bois non jointives. Elles se rapprochent plus particulièrement de celles de la tombe 46 des "Vignettes" à Juvigny (VERGER 1994, fig. 110) et de la tombe 1 d'Hamipré-Offaigen en Belgique (VAN ENDERT 1987, pl. 122) et d'exemplaires plus récents, comme ceux de la tombe de "La Wardelle" à Pontfaverger (DUPUIS 1940, fig. 2), qui reliaient quant à elles des pièces de bois accolées.

Dans BFT 150, quatre tiges articulées à œillet sont enchâssées par un piton dans une pièce de bois de section arrondie d'au moins 6,6 cm d'épaisseur. Une autre pièce est fixée par un lien organique passé dans l'œillet libre des barres articulées.

Ces tiges à barre articulée entrent dans une série bien représentée elle aussi en Champagne et dans l'Ardenne belge à La Tène A récente et B1 ancienne. Elles présentent néanmoins deux spécificités : d'une part, la différence d'orientation entre les deux œillets de la barre articulée, qui ne semble guère attestée par ailleurs ; d'autre part le fait que quatre exemplaires soient fixés sur la même pièce. Le nombre de pitons à barre articulée par véhicule ne dépasse pas deux, sauf dans le cas du véhicule déjà mentionné de Wargemoulin (VERGER 1994, p. 328-334), qui était sans doute un char à deux essieux.

Si on observe sur ces véhicules trois systèmes fort différents alliant le bois, le métal et des liens organiques (cuir ?), quelques constantes semblent se détacher :

- la forme arrondie d'environ 6,5 cm d'épaisseur du probable essieu dans BLH 114 et BFT 150 ;
- la présence de liens organiques pour attacher un autre élément de bois à partir des pièces métalliques.

Ce dernier point certifie le caractère amovible et souple de la fixation entre l'essieu et la caisse dans chacun des cas. À cela s'ajoute la variété de nature et de disposition des pièces métalliques qui pourrait, à notre avis, ne s'expliquer ici que par la multiplicité des solutions techniques adaptées au seul but d'assurer la suspension des caisses. Même si le cas de Bucy-le-Long illustre bien ces incertitudes rencontrées par nombre de chercheurs pour expliquer et restituer le fonctionnement de cette partie des chars, ces exemples confortent l'interprétation proposée par A. Haffner (HAFFNER 1983, fig. 12 ; HAFFNER & JOACHIM 1984, p. 74-75) et soutenue par S. Verger (VERGER 1984 : 536). Le problème qui demeure toutefois est de savoir si cette variation relève de solutions techniques propres à des véhicules de nature différente ou si elle ne répond qu'à des choix ou des savoir-faire différents chez les charrons de La Tène ancienne pour un même modèle de véhicule.

#### LA PLATE-FORME

Les témoignages d'une plate-forme sur ces véhicules sont divers. Elle est d'abord induite dans les trois tombes conservées par la déposition du corps qui est allongé sur le char, la tête étant au niveau de l'essieu. Elle est aussi révélée par la présence des liens organiques sur toutes les tiges à œillet qui la relient à l'essieu. Les effets de paroi et les effondrements observés sur les corps et les dépôts sous-jacents ou périphériques fournissent aussi quelques indications. Pourtant, nous n'avons que très peu d'éléments tangibles. Seule BLH 196 a livré deux petites tiges droites rivetées situées à l'avant et dans l'axe des tiges à œillet situées au-dessus de l'essieu, ainsi qu'un clou et une agrafe de réparation respectivement à l'arrière et à l'avant du char (fig. 266).

Il se dégage de ces données les observations suivantes (fig. 266) :

- l'écartement maximum des tiges métalliques sur l'axe de l'essieu est d'une soixantaine de centimètres dans les trois cas ;
- les petites tiges droites de BLH 196 indiquent une caisse à l'avant d'au moins 63 cm de long mais celle-ci pourrait atteindre 120 cm (cf. agrafe), à l'image de ce qui est supposé dans BLH 114. Elle mesurerait jusqu'à 160 cm de long dans BFT 150 ;
- une plate-forme arrière est supposée dans BLH 196 (cf. clou) et discutable dans BFT 150. Dans les deux cas, elle ferait 67 cm de long si on retient l'hypothèse d'un dépôt de vases sur le plateau ou dans un coffre constituant l'arrière du véhicule de BFT 150. Dans ce cas, la largeur de la plate-forme serait toutefois étonnamment grande (125 cm). Dans le cas de figure inverse, sa présence paraît inenvisageable, le dépôt de vases faisant obstacle à toutes pièces de bois à l'arrière du char.

Peu d'arguments permettent donc de trancher sur la forme de la plate-forme. Son existence à l'avant de l'essieu est indéniable et des dimensions semblent plus ou moins s'accorder d'une tombe à l'autre (de 120 à 160 cm de long pour au moins 60 cm de large). Plusieurs exemples de tombes offriraient des similitudes avec Bucy-le-Long sur ce point. Les données issues de ces fouilles indiqueraient une caisse d'environ 120 cm de long sur 80 cm de large localisée uniquement à l'avant du char : Pontfaverger "La Croix Bouleau", Chouilly "Les Jogasses", Quilly ou Vrigny en Champagne (VERGER 1994, p. 503) ; Grosbous-Vichten au Luxembourg (METZLER 1986, fig. 3) ; Hamipré-Offaing ou Légglise, tombe IV/2 en Ardenne belge (VAN ENDERT 1987, pl. 117, 124 et 129). La question de la caisse arrière reste elle ouverte, d'autant plus que nous ne comprenons pas pourquoi, dans l'éventualité de son existence dans BLH 114 et 196, l'espace est resté vide et le corps a été déposé à l'avant de l'essieu.

Sans pouvoir apporter de réponses définitives, on retiendra que la taille de la plate-forme semble correspondre à une emprise suffisante au dépôt du corps allongé et qu'aucun élément ne permet de déterminer sa superstructure.

#### TIMON ET JOUG

L'existence du timon est reconnue dans les trois tombes par des données diverses : alignement et disposition des corps, des véhicules et des harnais ; ligature des chevilles de la défunte dans BLH 114, BFT 150 et peut-être BLH 196 (cf. clou entre les chevilles) ; pierre de calage dans BLH 114 ; anneau en fer à la jonction du joug et du timon dans BLH 114. Certaines distances depuis l'essieu aident à l'estimation de sa longueur :

- BLH 114 : 330 cm par rapport au joug et 400 cm au maximum par rapport à l'appendice de la fosse ;
- BLH 196 : 350 cm au maximum par rapport à la paroi de la fosse ;
- BFT 150 : 310 cm par rapport aux éléments de harnais.

Ces mesures sont proches voire concordantes avec les estimations actuelles pour La Tène ancienne qui varient de 320 à 360 cm (VERGER 1994, p. 503-504).

Ces éléments n'indiquent pourtant pas la forme du timon bien qu'on le suppose couramment fait

	Roue	Stabilisation des roues	Essieu et caisse	Total des pièces complexes	Pièces de réparation, clous et agrafes
BLH 114	2	-	2	4	16
BFT 150	4	-	4	8	9
BLH 196	8	4	10	22	23

Tab. LXIII Nombre de pièces métalliques par véhicule dans les tombes à char.

d'une barre centrale cintrée en col de cygne et fixée à l'essieu tel quel ou par une fourche.

La détermination du joug repose surtout sur la présence de quatre anneaux passe-guides et d'un anneau de liaison avec le timon qui ont été retrouvés en place dans BLH 114 et dispersés dans BLH 196. Les témoignages archéologiques directs de l'emploi du joug pour l'attelage des chevaux sont désormais nombreux dans le domaine celtique dès le Hallstatt et à La Tène. Outre les nombreux anneaux passe-guides, signalons les jougs en bois de Hochdorf et du site de La Tène (BIEL 1987, p.186 ; FURGER-GUNTI 1991 : 357) ou les garnitures métalliques de Waldagesheim, Sberchamps et Somme-Tourbe "La Bouvandeau", quoique l'interprétation de ces dernières soit encore discutée (JOACHIM 1995, fig. 84 ; MATHIEU 1993 ; VERGER 1994, p. 287-291 et 576-577).

#### REMARQUES CONCLUSIVES

Les trois véhicules de Bucy-le-Long semblent appartenir à la deuxième génération connue des chars champenois datable de La Tène A récente et B1 ancienne. Du fait de la qualité de la documentation de fouille dont on dispose pour eux, ils constituent maintenant les exemplaires de référence pour ce groupe. Leur datation relative au sein de la nécropole est la suivante :

- BLH 114 : phase 3 (Aisne-Marne IIc) ;
- BLH 196 : phase 4 (Aisne-Marne IIIa) ;
- BFT 150 : phase 4 (Aisne-Marne IIIa, plus récente que 196).

Leur relative contemporanéité illustre tant la relative standardisation de la forme générale des véhicules à cette période, notamment au niveau du train de roues et du châssis, que la très grande variabilité des détails techniques.

La quantité de pièces métalliques varie sensiblement d'un char à l'autre. À l'exception des pièces de réparation, des clous et des agrafes à deux pointes, on observe que ce nombre varie de la même manière, d'un char à l'autre, pour les quatre parties qui en comportent : les roues, le système de stabilisation des roues, l'essieu et la caisse (tab. LXIII).

L'absence de pièces liées au système de stabilisation des roues dans BLH 114 et BFT 150 peut être due au fait qu'il était entièrement en bois. Leur présence dans BLH 196 ainsi que celle des garnitures des moyeux peut être liée à la valeur supérieure de ce

	BLH 114	BLH 196	BFT 150
Bandage	section en D fine	section en D	rectangulaires
Clous de bandage (par roue)	4	4	4
Fixation jante	clous	agrafes larges	agrafes fines
Agrafes à 2 pointes	5-7	8 ?	-
Frettes	-	4	-
Cercle de frottement	-	à cercle de fer	-
Clavette	-	recourbée	-
Pitons simples	2	2	-
Pitons à tige articulée	-	-	4
Tiges rivetées	-	8	-

Tab. LXIV - Variabilité des pièces métalliques par véhicule dans les tombes à char.

véhicule par rapport aux deux autres. En revanche, le nombre des pièces métalliques du châssis et de la plate-forme dépend, sans doute, plus de choix techniques. On observe, en effet, à La Tène A récente et B1 ancienne, une profusion de systèmes différents qu'il est encore difficile de comprendre dans le détail. Pendant cette période d'expérimentation des nombreuses solutions techniques possibles, on constate l'apparition de divers types de pièces métalliques, comme les tiges à barre articulée, qui disparaissent rapidement par la suite. À partir de La Tène B1, on note une certaine simplification de ces systèmes, qui emploient désormais un nombre plus réduit de pièces en fer fixées sur l'essieu et sur les autres bois du châssis.

Il est difficile de déterminer les raisons de l'existence de ces différences entre les trois véhicules de Bucy-le-Long (tab. LXIV). Étaient-ils adaptés à des usages distincts ? Proviennent-ils d'ateliers différents ? Correspondent-ils à des stades évolutifs d'une transformation rapides des techniques de charronnerie ?

Si les véhicules des tombes BLH 196 et BFT 150 appartiennent clairement à la deuxième génération des chars champenois, celui de BLH 114 présente quelques caractéristiques qui semblent préfigurer des innovations technologiques : remplacement des agrafes de jante par de simples clous et relative simplicité du système de fixation de la caisse.

Ces différences soulignent finalement, ici comme dans de nombreux cas, une méconnaissance assez flagrante de la physionomie originelle de la superstructure des véhicules et des adaptations possibles apportées pour les funérailles. Ce sont ces données qui révéleraient pourtant la fonction du véhicule et, au-delà, la valeur symbolique de son dépôt. Nous sommes, en effet, loin de pouvoir associer les véhicules de Bucy-le-Long à l'image traditionnelle du char celtique tel que le représente la plupart des restitutions actuelles : exemples de

Chassemy, Hallein-Dürrenberg, Schweizerisches Landesmuseum de Zürich, Sberchamps ou Bouranton (DEMOULE 1995, p. 34 ; PENNINGER 1987, fig. 303 ; FURGER-GUNTI 1991, p. 356-359 ; CAHEN-DELHAYE & HURT 1994 ; VILLES 1995). Ce modèle de « combat », surtout conditionné par l'association du char et du guerrier, est dominante tant dans les tombes à char que dans les sources iconographiques et littéraires. Mais, pour les véhicules ici associés à des femmes, les données archéologiques n'interdisent en rien de s'orienter soit vers des modèles plus utilitaires de type cabriolet ou charrette, soit vers des adaptations spécifiques d'un modèle standard pour l'usage funéraire : modification ou repositionnement de la caisse d'origine ; fixation d'un support spécifique (brancard, plateau...), sur le châssis en lieu et place de la caisse. Les autres tombes à char féminines attestées actuellement dans le groupe Aisne-Marne sont rares. Elles ne représentent guère plus du cinquième des quelque 200 sépultures connues (DEMOULE 1999, p. 172-173). Leur documentation souvent insuffisante, voire controversée, ne permet pas d'éclaircir cette question d'une distinction des véhicules en fonction du sexe de l'inhumé.

#### LES ÉLÉMENTS DE HARNACHEMENT

##### REMARQUES GÉNÉRALES

Les vestiges des harnais nuancent quelque peu l'image minimaliste et purement fonctionnelle des éléments métalliques des véhicules. Les pièces de métal conservées sont d'une grande variété suivant les tombes. Elles sont en fer ou en bronze et, parfois, très décorées comme dans BLH 196 (fig. 267). Leur usure est toutefois systématique et très prononcée laissant supposer leur appartenance au harnachement d'origine.

Malgré la quantité de pièces retrouvées, les comparaisons portent surtout sur les filets (mors) et les pièces ornées de BLH 196. En effet, l'état de la documentation ne permet pas encore d'identifier

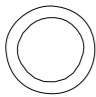

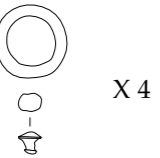

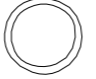
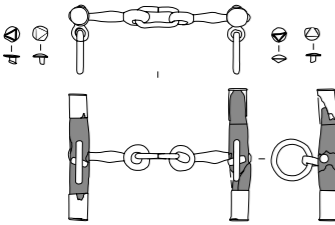
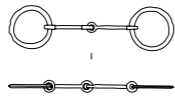
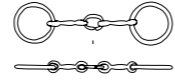
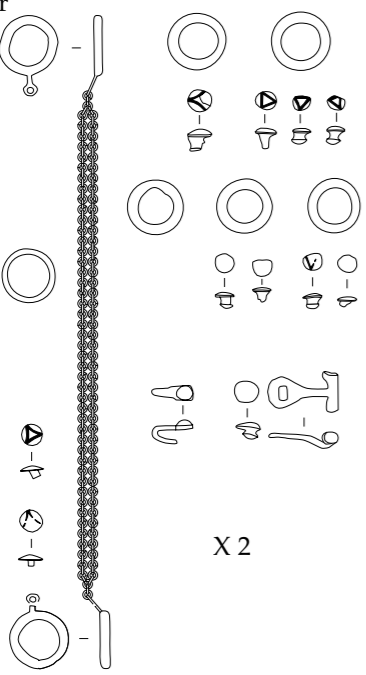
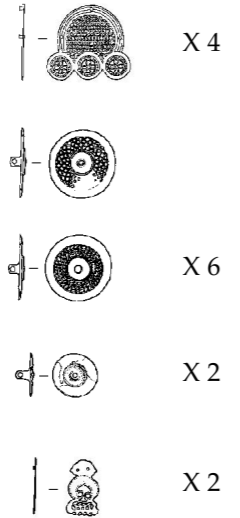


ST.	BLH 114	BLH 196	BFT 150
Passe-guides Joug / timon	Fer 	Alliage CU 	
	Fer  X 4	Alliage CU  X 4	Fer  ?
Filet (mors)	Fer + bois de cerf  X 2	 X 2	FeFer 
Harnais	Fer  X 2	Alliage CU  X 4 X 6 X 2 X 2	
	Alliage CU  X 2	Alliage CU  X 2	

Fig. 267 - Comparaison des pièces de harnachement des tombes à char.

le fonctionnement exact des harnachements de cette période, en particulier le rôle des appliques décorées ou la forme et l'emplacement des pièces de harnais dans un système de traction à l'aide d'un joug (bricole ou collier souple, sellette, sous-ventrière...). BLH 114 apporte néanmoins des informations majeures sur la forme des têtes. La présence d'une chaînette décorative sur le frontal permettrait d'éclaircir la fonction des pièces semblables, quoique plus somptueuses, de Somme-Tourbe "La Gorge Meillet" (FOURDRIGNIER 1878, pl. IV ; VERGER 1994 : 300, fig. 206) et peut-être de Somme-Tourbe "La Bouvandeau" (VERGER 1994, p. 290 et fig. 192). BLH 114 et sans doute 196 tendent aussi à confirmer le rôle de certains anneaux simples en fer ou en bronze en guise d'anneaux passe-guides fixés sur le joug à cette période. L'emploi de véritables « clefs » passe-guides (anneaux à bélière) est attesté aussi à La Tène (METZLER *et al.* 1991, fig. 81).

LES FILETS

Les filets à deux anneaux

Les filets à anneaux et mors formés de deux canons articulés de BLH 196 entrent dans la série la mieux représentée en Champagne à La Tène ancienne. On en connaît maintenant plus d'une trentaine d'exemplaires. Ce type apparaît à La Tène A récente. Les exemplaires les plus anciens présentent un mors à tiges de section uniforme ou légèrement renflées en leur centre. La longueur de la pièce de bouche est importante (14,5 et 15 cm), mais elle reste proche des mesures habituellement rencontrées. On peut noter deux détails morphologiques inhabituels : d'une part la section lenticulaire des anneaux, qui n'est attestée par ailleurs qu'à Semide (LAMBOT & VERGER 1995, fig. 37) ; d'autre part la section carrée des œillets, qui est connue surtout pour les filets à deux canons reliés par un anneau central.

Les filets à anneaux et canons reliés par un anneau central de BFT 150 appartiennent également à une série assez bien représentée en Champagne à La Tène A récente et B1 ancienne. Ils présentent toutes

les caractéristiques morphologiques habituelles des filets de cette phase : anneaux latéraux à section circulaire, tiges des canons légèrement renflées, œillets à section en D, anneau central ouvert, ovale et à section circulaire. La longueur de la pièce de bouche est normale (13,8 cm). D'autres mors de ce type ont été découverts dans l'Aisne, à Ciry-Salsogne et Fère-en-Tardenois (VERGER 1994, fig. 69, 22 et 101, 1 et 3).

Les filets à branches (aiguilles)

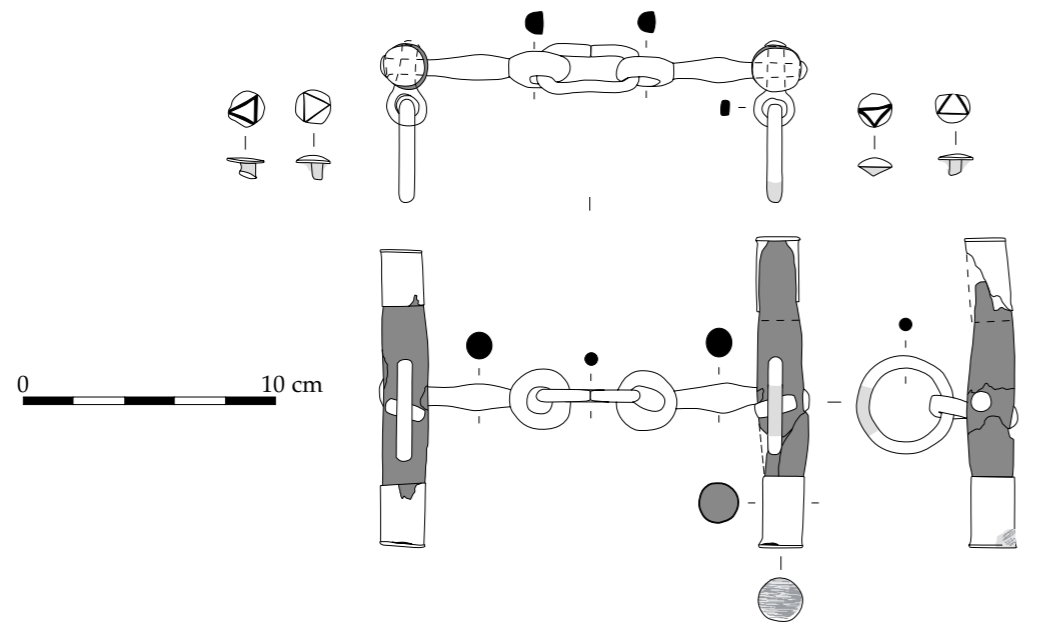
Les filets de BLH 114 ont, à première vue, une forme exceptionnelle et ne semblent pouvoir être rattachés à aucune des séries connues à La Tène ancienne en Champagne et dans l'ensemble du domaine laténien. Cette première impression doit être nuancée. En effet, on peut les rapprocher du type des mors à canon simple et branches d'une seule pièce et en particulier des exemplaires, mis au jour dans les tombes à char de Chassemy et Pernant, dans la vallée de l'Aisne (VERGER 1994, fig. 51, 1 et 2 et 130, 4 à 6 ; VERGER 2000, fig. 3, 4 et 9, 3). Le tableau suivant indique les points communs et les différences entre les trois modèles (tab. LXV et fig. 268).

Les filets de Chassemy et de Pernant sont associés à des pièces de char de la première génération attestée en Champagne et à des ornements de harnais du premier groupe. Ils appartiennent à des ensembles funéraires datables d'une phase ancienne de La Tène A. Par ailleurs, les mors à canon simple et branches d'une seule pièce ne sont pas connus en Champagne à La Tène A récente et B1 ancienne. On peut donc supposer que les exemplaires de BLH 114 constituent une variante évoluée de ce type, dont on reconnaît maintenant dans l'Aisne trois variantes correspondant peut-être à trois étapes successives :

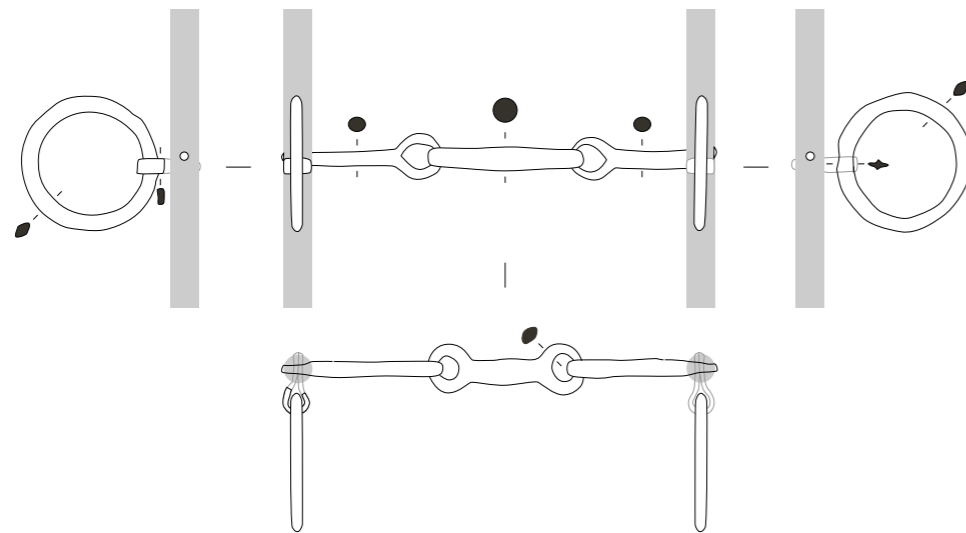
- 1. le filet à tige à œillets centrale, à canons latéraux et branches en une seule pièce avec bélière centrale (Chassemy) ;
- 2. le filet à tige à œillets centrale, à canons latéraux rivetés sur des branches en matière périssable, avec anneau articulé riveté (Pernant) ;

	Bucy-le-Long	Pernant	Chassemy
Partie centrale du mors	anneau long	tige courte à deux œillets	tige courte à deux œillets
Canons	tige à œillet	tige à œillet	tige à œillet
Fixation de la partie latérale du canon sur la branche	rivetage	rivetage ?	en une seule pièce
Branche (aiguille)	cylindre en os	pièce en matière périssable ?	tige cylindrique en fer
Extrémité de la branche	droites revêtues d'un cylindre en tôle	?	recourbée en une seule pièce
Fixation de la bride et des rênes	anneau maintenu par une goupille rivetée au centre de la branche	anneau maintenu par une goupille rivetée au centre de la branche ?	bélière au centre de la branche

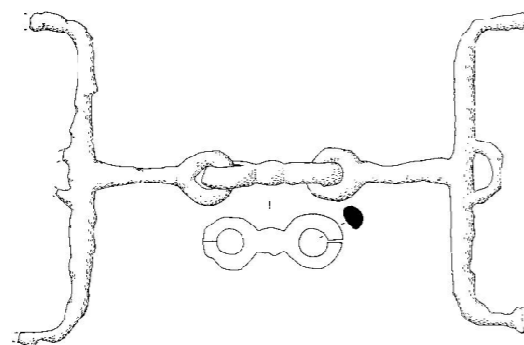
Tab. LXV - Comparaisons caractéristiques des filets de Bucy-Le-long, Pernant et Chassemy.



1 - Bucy-le-Long "La Héronnière", tombe 114



2 - Pernant "L'Entrée de la Vallée"



3 - Chassemy "La Fosse Chapelet"

Fig. 268 - Les « mors de filet à branches ». Éléments de comparaison.

- 3. le filet à long anneau central, à canons latéraux rivetés sur des branches en bois de cerf, avec anneau articulé riveté (Bucy-le-Long, tombe 114).

Cette évolution semble propre à l'Aisne puisque, dans d'autres régions (comme la Bohême) ou dans d'autres zones de la Champagne (la Marne), le type classique du mors à canon simple et branches d'une seule pièce semble persister tout au long de La Tène A. La transformation des branches s'explique peut-être par l'adoption de procédés de fabrication mis au point pour l'élaboration d'un autre type de filet, qui obtient un très grand succès en Champagne dès La Tène A ancienne : le mors à canon articulé et branches composites (VERGER 1996, p. 656-671). En effet, dans ce cas, les branches sont constituées d'un cylindre de bois courbé, revêtu de métal à ses extrémités, sur lequel on fixe, par rivetage, une bélière de fixation du canon articulé et les anneaux de bride.

La longueur du mors de Bucy-le-Long est comparable à celle des mors à canon simple et branches d'une seule pièce. Les canons sont légèrement renflés en leur centre, comme pour beaucoup de filets de La Tène A récente et B1 ancienne. L'anneau central est très allongé, comme celui d'un filet à petits anneaux conservé au musée Saint-Rémi de Reims et peut être daté de La Tène B1 récente (VERGER 1994, fig. 10, 3).

#### LES ORNEMENTS DE HARNAIS DE LA TOMBE À CHAR 196 (SV)

L'ensemble des caractéristiques typologiques, techniques et décoratives reconnues sur les pièces ornementales de la tombe BLH 196, tel qu'il ressort de la description de celles-ci (chap. III.4), permet de leur assigner une place très particulière dans le développement de l'art décoratif champenois de La Tène ancienne et en fait un ensemble de référence de première importance (fig. 269 et 271).

#### Typologie des pièces

Les plaques festonnées formées d'une rangée de petits cercles reliés par un grand arc de cercle sont assez nombreuses dans les ornements de harnais de Champagne. Elles apparaissent dans des contextes de La Tène A ancienne, comme la tombe à char de Chassemy (JACOBSTHAL 1944 : 1 n° 193 ; VERGER 1994, fig. 52 ; VERGER 1995, fig. 11 ; VERGER 2000, fig. 4, 4 à 6). La variante à trois petits cercles est assez rare. L'exemplaire le plus ancien provient d'une tombe féminine des environs de Somme-Tourbe, dans lequel il est déposé comme amulette (VERGER 1994, fig. 236, 12 ; VERGER 1995, fig. 23 ; VERGER 2000, fig. 11, 20). L'ensemble, daté de La Tène A ancienne se distingue toutefois des exemplaires de Bucy-le-Long par le fait que l'arc qui relie les deux cercles extrêmes ne décrit pas un cercle parfait. Un autre

exemplaire, de forme plus proche, a été mis au jour dans la tranchée du joug de la tombe à char de Somme-Bionne (JACOBSTHAL 1944), qui date, quant à elle de La Tène A récente. Enfin, une plaque fragmentaire de forme semblable est conservée dans l'ancienne collection Morel au *British Museum* (VERGER 1994, pl. 218). Elle proviendrait des environs de Wargemoulin-Hurlus. Le contexte de découverte n'est pas connu. Toutefois, l'ornementation de l'objet présente de nombreux points communs avec celle des harnais de Somme-Bionne. Elle pourrait être contemporaine et avoir été fabriquée dans le même atelier. En dehors de la Champagne, une plaque de forme identique a été trouvée dans la tombe à char de Dörth (JACOBSTHAL 1944).

Les petits disques ajourés apparaissent probablement dès La Tène A ancienne, mais leur système de fixation est alors une agrafe en forme de T. Les disques ajourés à bélière, en une seule pièce, à moulures obtenues au moins en partie à la coulée, sont relativement peu fréquents (fig. 270). En Champagne, on en connaît une série à Somme-Bionne (JACOBSTHAL 1944) et un exemplaire de petite taille provenant probablement de Sept-Saulx (*Les Celtes en Champagne*, p. 91). Dans l'Ardenne belge, cinq exemplaires ont été trouvés dans la tombe à char IV/1 de Léglise (VAN ENDERT 1987, pl. 113, 1 à 5). Ces disques proviennent donc de tombes datées de La Tène A récente.

Les petits disques pleins à bélière, à moulures obtenues à la coulée, semblent apparaître également à La Tène A récente, aussi bien sur les harnachements de chevaux que dans les garnitures de chaussures (fig. 270). On en trouve dans la tombe à char de Vrigny (CHOSSENOT *et al.* 1981, fig. 5 e) ainsi que dans une tombe simple de la nécropole du "Mont Frémy" à Sogny-aux-Moulins, tombe 3 (VERGER 1994, fig. 170). Le type de mouluration d'un des exemplaires de ce dernier ensemble est identique à celui des disques de Bucy-le-Long. Les grains de corail insérés dans un logement circulaire creusé dans le cône central des petits disques à bélière sont fréquents. Ils sont attestés sur deux séries de disques de harnachement de la tombe à char de Chassemy (VERGER 1994, fig. 53, 2 ; VERGER 1995, fig. 11, 4 et 5 ; VERGER 2000, fig. 3, 2), sur ceux de Léglise et de Somme-Bionne ainsi que sur les boutons de chaussures de Sogny-aux-Moulins (tombe 3 du "Mont Frémy"), Vrigny et Manre "Le Mont Troté", tombe 32 (ROZROY 1986, pl. 29) et sur le petit disque ajouré de Sept-Saulx dans la Marne.

Les appliques ajourées en tôle fine plane, ornées d'une composition construite autour d'un axe de symétrie longitudinal, sont attestées également à Somme-Bionne (JACOBSTHAL 1944) et à Léglise (VAN ENDERT 1987, pl. 113), mais aussi sur des harnachements de type très différent, comme à Cuperly (JACOBSTHAL 1944), Semide (LAMBOT &

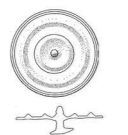
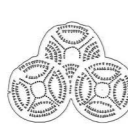
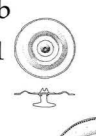

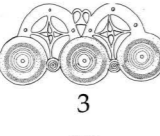
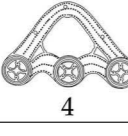
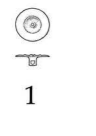
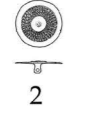








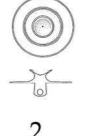
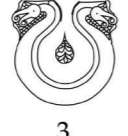
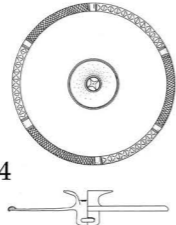


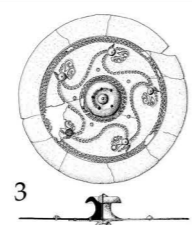


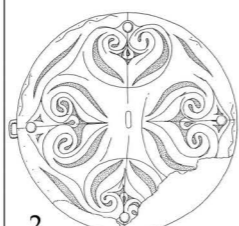


La Tène A anc.	Ia					Amel-sur-l'Étang		
	Ib						Chassemy	
La Tène A réc.	IIa						Bucy-le-Long BLH 196	
	IIb							Somme-Bionne
La Tène A anc.	IIIa						Cuperly	
	IIIb							Semide
La Tène B1 anc.	IIIc							Écury-sur-Coole

Fig. 269 - Tableau d'évolution des ornements de harnachement.

VERGER 1995, fig. 64 à 76) et Berru (VERGER 1994, fig. 21 ; LAMBOT & VERGER 1995, fig. 53, 2 et 3). Dans ces trois cas, datés par le contexte de découverte de La Tène A récente et B1 ancienne, les appliques sont associées à de grands disques ajourés, à de petits disques pleins à bélière et à des boutons moulurés à bélière. Deux systèmes de fixation différents sont connus pour ces appliques : le premier est un simple rivetage, comme à Bucy-le-Long. C'est le mode de fixation que l'on trouve dès La Tène A ancienne sur les plaques festonnées. C'est aussi celui de la plaque ornée de têtes de griffons de Cuperly. On le trouve aussi sur de petites appliques ajourées de Berru. Le second consiste à fixer l'applique grâce à un bouton à bélière qui est engagé dans une fente de la tôle. Ce nouveau système apparaît à Somme-Bionne et est connu dans d'autres ensembles de La Tène A récente, comme Semide et Berru.

L'ensemble de Bucy-le-Long comporte certains éléments caractéristiques du premier type d'ornements de harnais champenois de La Tène A (fig. 269) : Chassemy et Amel-sur-l'Étang (VERGER 1994, fig. 1), comme les plaques festonnées (fig. 271). Il comprend également des éléments, comme les petites appliques fines ajourées, qui n'apparaissent que plus tard et sont habituellement associés à ce nouveau type d'ornement que sont les grands disques ajourés : Cuperly, Semide et Berru (JACOBSTHAL 1944 ; SCHAAFF 1973, pl. 22-28 et 30-31 ; LAMBOT & VERGER 1995, fig. 40-53). On peut ainsi le placer dans le groupe intermédiaire des ornements de harnais, représenté jusqu'à présent par les ensembles de Somme-Bionne et de Légglise (IV/1) ainsi que par des objets isolés. L'élément caractéristique de ce type de harnais est le petit disque ajouré à bélière et moulures obtenues à la coulée.

La date de fabrication de ces ornements de harnais intermédiaires est difficile à préciser. En effet, ils se trouvent dans des tombes de La Tène A récente, mais il n'est pas impossible qu'ils aient été utilisés, pendant une période relativement longue, avant d'être déposés. Ils pourraient donc être caractéristiques de la transition entre La Tène A ancienne et récente.

Les éléments de harnais de BLH 196 se trouvaient en avant de la fosse principale. Ils faisaient donc probablement partie des deux harnachements de tête des chevaux de l'attelage. Les plaques étaient rivetées sur une épaisseur de cuir. Les disques étaient accrochés les uns sur une épaisseur (quatre des disques ajourés) et les autres sur deux épaisseurs superposées (trois des disques ajourés et les deux disques pleins), au niveau d'un croisement de lanières ou d'une extrémité réglable (près du mors par exemple).

Les conditions de découverte ne permettent pas de déterminer plus précisément leur disposition sur la bride et sur les diverses lanières de cuir qui

composaient le harnais. Les ensembles contemporains ne sont d'aucun secours. À Somme-Bionne, le plan de la tombe est sans doute une reconstitution postérieure à la fouille. On ne peut donc pas en tenir compte. Il n'est d'ailleurs pas suffisamment précis pour permettre de restituer les harnachements. À Légglise, les pièces de harnachement se trouvaient dans la tranchée du timon et du joug. Elles ont été en partie dispersées lors de bouleversements superficiels de la tombe. À Chassemy, on ne dispose pas de plan et la description n'est pas suffisamment détaillée pour que l'on puisse préciser la disposition des différentes pièces. La fonction précise des plaques tréflées reste donc inconnue, même si plusieurs hypothèses peuvent être faites. Seule une nouvelle découverte permettrait de régler la question.

**L'ornementation**

La disposition des décors sur les plaques tréflées (fig. 270) suit généralement un schéma classique : au-dessus des deux ou trois cercles juxtaposés, la partie arquée est elle-même ornée



Fig. 270 - Vue des petits disques du harnachement de la tombe BLH 196 (clichés : Serge OBOUKHOFF, MAE, service photographique).

d'une composition inscrite dans un cercle, comme à Saint-Jean-sur-Tourbe, Chassemy et Ville-sur-Retourne (VERGER 1995, fig. 11, 1 ; 18, 1 et 2 et 23, 12 ; *L'art celtique en Gaule*, p. 50-51 ; VERGER 1994, fig. 214, 1 et 2), ou dans un arc de cercle, comme à Amel-sur-l'Étang dans la Meuse (VERGER 1994, fig. 1, 4 ; VERGER 2000, fig. 11, 4). On connaît toutefois quelques exceptions : à Wargemoulin-Hurlus, la composition comporte trois cercles disposés en triangles qui reprennent les motifs des trois petits cercles inférieurs. La disposition que l'on observe à Bucy-le-Long, en registres superposés, n'est guère attestée ailleurs, sinon de manière moins claire sur la plaque de Somme-Bionne (JACOBSTHAL 1944) et, en dehors de la Champagne, sur celle du Rhin à Mayence (JACOBSTHAL 1944 ; SCHAAFF 1973, pl. 45, 8). La présence d'une frise placée transversalement sur l'une des plaques est tout à fait exceptionnelle. Cette disposition particulière ne semble attestée que sur un grand disque ajouré de Sept-Saulx (Les Celtes en Champagne : 90 ; VERGER 1995, fig. 18, 4). En revanche, la disposition du décor ajouré sur les petits disques est classique. Il s'agit d'une frise continue sans axe de symétrie privilégié, comme sur la plupart des pièces de cette forme, à l'exception des disques ajourés de Somme-Bionne (JACOBSTHAL 1944).

Les compositions découpées sont très différentes de celles que l'on connaît ailleurs sur les petits disques et sur les plaques tréflées. On note ainsi l'absence totale de motifs et de compositions obtenus à partir de rosaces à quatre ou six pétales en amandes, qui constituent pourtant l'essentiel du répertoire, notamment à l'époque de la fabrication des harnais de Léglise et Somme-Bionne. Les motifs secondaires présents sur les autres productions champenoises contemporaines font défaut : triangles plein, triscèles et quadriscèles par exemple. Le procédé qui consiste à remplir les espaces interstitiels avec ces types de motifs simples ou avec des motifs tirés de variations à partir de la rosace à six pétales n'est pas utilisé sur les harnais de Bucy-le-Long. C'est ce qui explique le manque de clarté de la décoration des écoinçons sur les plaques tréflées. Les rosaces dessinées dans les petits cercles sont de forme inhabituelle : les pétales sont en forme de goutte et non en amande ; ils sont au nombre de quatre ou de huit, et non de quatre et de six, comme c'est généralement le cas, à Léglise par exemple. Enfin, les ajours sont globalement plus petits, plus serrés et, par conséquent, plus nombreux. Les surfaces pleines font totalement défaut, au profit des résilles fines.

Le décorateur des harnais de Bucy-le-Long n'a donc pas tenu compte du style et du répertoire décoratifs qui se sont développés dans les ateliers de métallurgistes champenois à partir du début de La Tène A. Ses sources d'inspiration sont ainsi à chercher ailleurs : soit dans d'autres productions locales (céramiques, textiles, cuirs par exemple) ; soit

dans des ateliers métallurgiques d'autres régions du domaine laténien. Ainsi, une ornementation comparable à celle des plaques tréflées de Bucy-le-Long se trouve sur les tôles de bronze ajourées qui ornent le mors mis au jour à Pfahlheim (PAULI 1983, fig. 1), sans doute dans l'ancien cours du Danube. On y retrouve l'organisation en bandeaux superposés et la résille faite de plusieurs rangs de losanges.

Si le type de décoration des ornements de harnais de Bucy-le-Long ne se trouve pas sur les harnachements plus anciens ou contemporains, en revanche, il présente d'assez nombreux points communs avec celui qui orne les plaques et les grands disques ajourés du groupe de Cuperly-Semide, probablement immédiatement postérieur. Les meilleures comparaisons se trouvent dans les deux grandes pièces ajourées de Cuperly (JACOBSTHAL 1944 ; LAMBOT & VERGER 1995, fig. 51 et 59). Sur le grand disque, on trouve autour du bouton central une rosace à 26 pétales enchevêtrés semblable à celle du disque C de Bucy-le-Long. Sur le même objet, les petites appliques circulaires convexes portent un décor d'écaillés superposées qui rappellent les frises 2 et 3 des plaques tréflées. On y trouve des ajours en forme d'écaillés dissymétriques identiques à celles de Bucy-le-Long. Sur la plaque aux griffons, la palmette centrale est formée de pétales en forme de goutte identiques à ceux des rosaces à huit pétales de Bucy-le-Long. Elle se superpose assez bien à celles-ci et elle est inscrite dans un cercle de diamètre identique. Le cercle incisé qui forme le contour de la tête des griffons a quant à lui le même diamètre que celui qui se trouve autour des rosaces à quatre pétales de Bucy-le-Long. D'une manière plus générale, la taille des ajours est semblable dans les deux ensembles. À Cuperly, comme à Bucy-le-Long, ils sont séparés les uns des autres par de fines languettes de métal. Les techniques de découpe semblent être les mêmes. On peut noter quelques détails qui confirment le rapprochement : sur la plaque de Cuperly, la médiocre qualité de la décoration des espaces interstitiels et le passage d'un à deux rangs d'ajours sous la tête du griffon de droite, comme sur le disque B de Bucy-le-Long. On observe une utilisation semblable de l'ajouration sur les autres disques du groupe de Cuperly-Semide, c'est-à-dire ceux de Semide et de Berru.

Le motif principal des petites appliques ajourées est bien connu dans l'art ornemental du Premier Style celtique. Une composition assez semblable peut être reconnue par exemple sur le revêtement en bronze de Haguenau. La paire de vessies de poissons affrontées et prolongées par des volutes fermées est aussi utilisée dans l'atelier qui a fabriqué les pièces du groupe de Cuperly-Semide. C'est elle qui forme l'essentiel du décor des petites appliques ajourées de Semide. Les petites vessies de poissons fines,

qui encadrent la partie basse de la composition de Bucy-le-Long, ont la même forme que celles qui se trouvent en avant des têtes de griffons de la plaque de Cuperly.

Tous ces rapprochements permettent de considérer les ornements de harnais de Bucy-le-Long comme des productions du même atelier que ceux de Cuperly, Semide et Berru. Néanmoins, l'artisan a fait preuve d'une moins grande habileté dans la conception et l'exécution de la décoration des premiers. D'abord, la découpe des ajours est plus irrégulière et moins bien maîtrisée que sur les pièces de Cuperly et de Semide.

Ensuite, les schémas de composition mis en œuvre ne sont ni très nombreux, ni très complexes. Certains d'entre eux sont une simple transcription, en ajouration, des motifs décoratifs les plus simples de la céramique champenoise contemporaine : losanges juxtaposés, quadrillages obliques, chevrons, lignes de points. On les retrouve, sous forme de motifs secondaires, sur le grand disque plein de Cuperly (quadrillage sur la bordure rapportée) et sur les petites appliques de Berru (losanges incisés). Les emprunts au répertoire végétal du premier style celtique se résument aux pétales en goutte et aux vessies de poissons. Ils sont utilisés de manière relativement discrète, contrairement à ce que l'on observe dans les œuvres de Cuperly, Semide et Sept-Saulx. Les motifs zoomorphes (têtes d'oiseaux aquatiques et de griffons) sont absents.

Par ailleurs, si l'artisan sait reproduire un certain nombre de types de frises, il ne semble pas en mesure d'adapter ses cartons à des surfaces de forme relativement complexe, comme les écoinçons et la frise supérieure des plaques tréflées. Il dispose plutôt de la manière la plus simple les quelques compositions qu'il connaît dans le cadre imposé, et pas toujours parfaitement maîtrisé, que semble être pour lui la plaque tréflée. De là vient, pour lui, l'incapacité à remplir correctement les espaces interstitiels. La seule adaptation réussie est celle qui consiste à faire du quadrillage simple une frise circulaire subtile, sur le disque C.

Ces diverses remarques permettent de préciser les relations entre les ornements de harnais de Bucy-le-Long avec ceux de Cuperly, Semide et Berru. Ils présentent, en effet, les principales caractéristiques stylistiques de ces derniers, mais témoignent aussi d'une maîtrise moins affirmée des procédés graphiques et des techniques d'exécution ainsi que d'une connaissance moindre des répertoires ornementaux contemporains. On peut donc y voir une œuvre de jeunesse du maître-artisan qui ensuite a fabriqué les harnais du groupe de Cuperly-Semide.

La décoration des tubes, quant à elle, s'insère bien dans le tableau général de l'art décoratif champenois de La Tène ancienne.

Les compositions de cercles entièrement incisées au compas ne sont pas rares sur les objets métalliques ornés de La Tène A en Champagne. Elles apparaissent sur un couvercle de carquois probablement datable du Hallstatt D2-3. Elles sont ensuite attestées sur différents supports au cours de La Tène A ancienne : des fourreaux de poignard de Bussy-le-Château "La Croix Meunière" (*Les Celtes en Champagne*, p. 65, n° 45) et de petites appliques à Molinons. Elles existent encore à La Tène A récente, sur des boutons à bélière, à Quilly et à Somme-Tourbe "La Gorge Meillet" (VERGER 1994 : fig. 197, 13), sur le casque de la tombe à char 13 d'Écury-sur-Coole (SCHAAFF 1973, fig. 5) et sur des pièces du joug ou du timon de Somme-Tourbe "La Bouvandeau" (JACOBSTHAL 1944 ; VERGER 1995 : fig. 19, 1) et de harnachement (applique de la tombe VI du Moulin à Sogny-aux-Moulins ; VERGER 1994 : fig. 174, 2).

Néanmoins, la frise des tubes de Bucy-le-Long est originale à plusieurs titres. D'une part, parce qu'elle mêle des cercles et arcs de cercles de trois diamètres distincts. D'autre part, parce que sa construction est plus complexe que toutes les autres frises entièrement incisées au compas connues en Champagne. On y retrouve bien certains traits de la composition du fourreau de poignard de Bussy-le-Château, mais avec de nombreux ajouts, comme les deux rangs de petits cercles superposés. En fait, elle atteint presque le degré de complexité du tracé préparatoire de la composition du disque ajouré de Somme-Bionne, qui constitue l'une des réalisations la plus élaborée du Premier Style géométrique champenois.

Contrairement à celui de Somme-Bionne, le subtil jeu de cercles ne tient pas une place importante dans la décoration des harnais : il est peu visible, il est exécuté seulement par incision au compas et se trouve sur un support de forme simple et de petite taille.

### De Bucy-le-Long à Cuperly

L'ensemble de la tombe 196 tient ainsi une place particulière dans l'abondante série des ornements de harnais champenois de La Tène ancienne. Typologiquement, il illustre, au même titre que celui de Somme-Bionne, une étape évoluée du premier groupe connu. Stylistiquement, il marque l'apparition d'un nouvel atelier de bronziers décorateurs qui est à l'origine d'un nouveau style ornemental champenois de La Tène A récente. Chronologiquement, il doit donc avoir été fabriqué au début de cette phase.



Fig. 271 - vues des plaques tréflées du harnachement de la tome BLH 196 (clichés : Serge OBOUKHOFF, MAE, service photographique).